



Bulletin d'Information Agro-Hydro-Météorologique Décadaire

DANS CE BULLETIN :

I. Situations météorologique et hydrologique

II. État des cultures et Situation phytosanitaire

III. Situation Pastorale

IV. Situation halieutique

V. Situation des marchés agricoles

VI. Perspectives

VII. avis et conseils

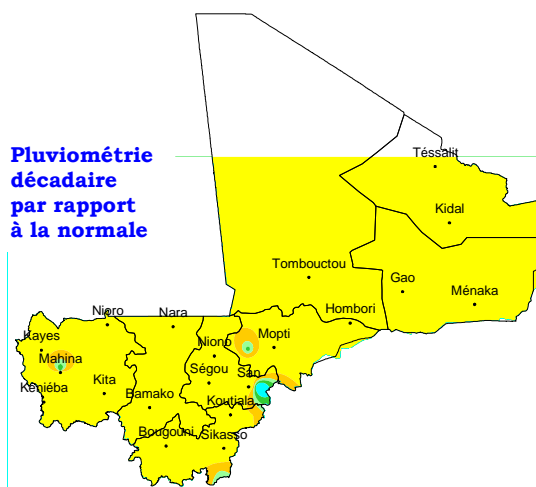
I- SITUATIONS METEOROLOGIQUE ET HYDROLOGIQUE

La situation météorologique au cours de la décade du 1^{er} au 10 Octobre 2011 a été caractérisée par le renforcement des hautes pressions sur l'Afrique du Nord pendant toute la décade. Cette situation a occasionné le retrait de l'air humide au sud de la latitude de Koulikoro occasionnant ainsi de la poussière en suspension sur l'ensemble du pays.

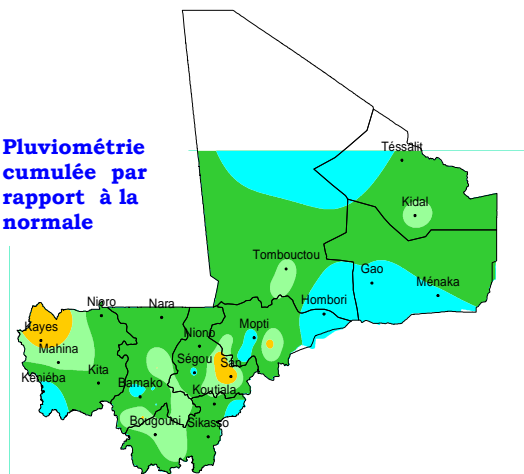
A la date du 10 octobre 2011, le cumul des pluies recueillies est normal à excédentaire dans l'ensemble excepté les localités de Kayes, Yélimané, Mahina, Bafoulabé, Ouélessébougou, Dioïla, Banamba, Kangaba, Kolondiéba, San, Ké-Macina, Barouelli, Bla, Tominian, Bandiagara, Bankass, Ténenkou, Tombouctou, Diré et Kidal où il est déficitaire.

Les pluies recueillies pendant la décade ont été déficitaires dans l'ensemble excepté les localités de Bafoulabé et Tominian.

Pluviométrie décadaire par rapport à la normale

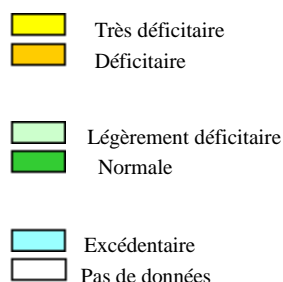


Pluviométrie cumulée par rapport à la normale

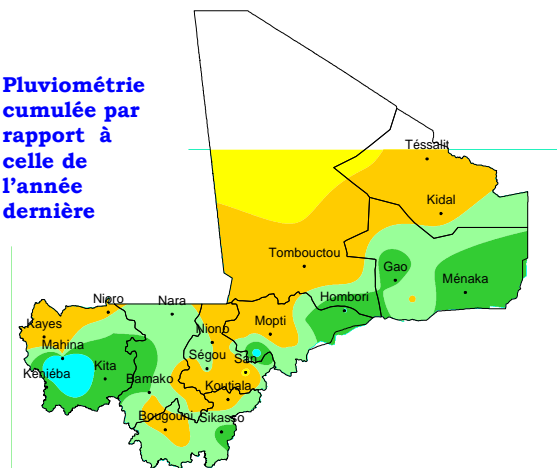


Ce cumul est également inférieur à celui de l'année dernière dans la majorité des stations du pays.

Pluviométrie-légende



Pluviométrie cumulée par rapport à celle de l'année dernière



Au plan hydrologique, la décade a été marquée par la baisse de niveau sur tous les cours d'eau, à l'exception, du haut Bassin du Niger. Par ailleurs, le remplissage des retenues de Sélingué et de Manantaly se poursuit.

Les hauteurs moyennes décadaires sont nettement inférieures à celles de l'année dernière pour la même période sur tous les cours d'eau. Les déficits les plus marqués par rapport à l'année dernière sont de 1,10 m sur le Bani à Mopti et le Bakoye à Oualia.

Sur l'ensemble des cours d'eau, les hauteurs moyennes observées sont nettement inférieures à celles d'une année moyenne ; les déficits les plus marqués par rapport à la moyenne sont de 2,00 m sur le fleuve Niger ; 1,20 m sur le Bani à Mopti; 2,40 m sur le Sénégal à Kayes et 1,30 m sur le Bakoye à oualia.

II. ETAT DES CULTURES ET SITUATION PHYTOSANITAIRE

D'une manière générale, les premiers semis et les cultures à cycle court sont à la maturation – récolte. Par ailleurs, la situation du Criquet pèlerin reste calme sur l'ensemble du territoire. Aucune signalisation n'a été enregistrée durant la décade.

III. ETAT DES PÂTURAGES, DES POINTS D'EAU ET LE MOUVEMENT DES ANIMAUX

L'état des pâturages est satisfaisant dans toutes les zones agropastorales du pays malgré des poches de sécheresse constatées dans le septentrion et certaines localités des régions de Kayes, Koulikoro, Mopti et Ségou.

Les conditions d'abreuvement, l'état d'embonpoint des animaux et le niveau des productions animales sont bons dans l'ensemble.

La plupart des troupeaux transhumants sont actuellement dans leurs zones d'origine pour l'exploitation des pâturages d'hivernage.

IV. SITUATION HALIEUTIQUE

En cette période des hautes eaux, la situation halieutique a été caractérisée par la poursuite de la baisse des quantités de poissons débarqués sur l'ensemble des bassins hydrologiques.

Les principales espèces rencontrées dans les captures sont : Lates Niloticus (saalé) ; Tilapia sp (n'teben) ; Mormurus sp (nana) ; Auchenoglanis sp (korokoto) ; Labéo sp (baman) ; Clarias sp (manogo) ;

Les prix moyens de poissons relevés au niveau des principaux points de vente dans les capitales régionales et du district de Bamako se présentent comme suit:

- Kayes : 3250 F CFA le kilogramme pour le Lates ; 1750 pour le Tilapia.

- Koulikoro : 1.750 F CFA le kilogramme pour le Lates, 1150 pour le Tilapia
- Sikasso : 2075 F CFA le kilogramme pour le Lates, 935 pour le Tilapia
- Ségou : 1700 F CFA le kilogramme pour le Lates, 1000 pour le Tilapia
- Mopti : 2300 F CFA le kilogramme pour le Lates, 1300 pour le Tilapia
- Tombouctou : 2360 F CFA le kilogramme pour le Lates, 1440 pour le Tilapia
- Gao : 1.750 F CFA le kilogramme pour le Lates, 765 pour le Tilapia
- Kidal : (Non fourni) le kilogramme pour le Lates, (Non fourni) pour le Tilapia
- District de Bamako : 3200 F CFA le kilogramme pour le Lates, 2250 pour le Tilapia.

V. SITUATION DES MARCHÉS AGRICOLES

Les prix des céréales ont été globalement stables sur les marchés suivis par l'OMA. Cependant les quelques fluctuations enregistrées au cours de la période ont une tendance à la baisse pour le maïs sur les marchés ruraux, de regroupement et de gros et à la hausse pour le mil et le riz RM40 importé sur les marchés de gros de Bamako.

Au cours de la période, sur les marchés ruraux, les prix ont évolué entre :

- ❖ 100 F CFA le kilogramme pour le mil à Sirakorola et 180 F CFA le kilogramme à Kita ;
- ❖ 120 FCFA le kilogramme pour le sorgho à Bla et à Koulogon et 175 F CFA le kilogramme à Badinko et à Kita ;
- ❖ 100 F CFA le kilogramme pour le maïs à Bla, Dioïla et à M'Pèssoba et 125 F CFA le Kilogramme à Kita et à Koury;
- ❖ Et enfin 275 FCFA le kilogramme pour le riz local Gambiaka à Sokolo et 340 F CFA le kilogramme à Niono.

Au cours de la décade sur les marchés ruraux de référence, les prix ont été de :

- ❖ **125 F** le kilogramme pour le mil à San, stable par rapport à la décade dernière;
- ❖ **125 F** le kilogramme pour le sorgho à Koury, stable par rapport à la décade dernière;
- ❖ **120 F** le kilogramme pour le maïs à Loulouni, en baisse par rapport à la décade dernière;
- ❖ **Et 340 F** le kilogramme pour le riz local « Gambiaka » à Niono, stable par rapport à la décade dernière.

Dans les capitales régionales, les prix pratiqués par les détaillants ont été globalement stables.

Ces prix pour les mil, sorgho et maïs ont évolué dans une fourchette, comprise entre :

- 160 F CFA le kilogramme pour le mil à Mopti ;
- et 250 F CFA le kilogramme pour le maïs à Kayes Centre et à Kidal.

S'agissant des riz importés, leurs prix au détail ont évolué entre :

- 375 F CFA le kilogramme pour le riz RM40 importé à Gao, Koulikoro et à Sikasso;
- et 450 F CFA le kilogramme pour le riz BB importé non parfumé à Koulikoro.

Pour ce qui concerne les riz locaux, leurs prix au détail ont varié dans les capitales régionales dans une fourchette comprise entre 350 F CFA le kilogramme pour le riz étuvé blanc à Sikasso et à Tombouctou et 500 F CFA le kilogramme pour le riz local BG à Kidal.

Dans le District de Bamako, les prix à la consommation sont restés globalement stables par rapport à la décade écoulée. Ainsi les prix ont été de 200 F CFA le kilogramme pour les mil/ sorgho, 225 pour le maïs, 250 pour le sorgho et le mil décortiqués, 300 pour le maïs pilé, 350 pour le niébé, 375 pour le riz RM40 importé thaïlandais et vietnamiens, 400 pour les riz local Gambiaka (tout venant), BB importé parfumé et le fonio et 550 F CFA le kilogramme pour le riz étuvé rouge importé.

Sur le marché de Diré, les consommateurs ont acheté le blé à 188 F CFA le kilogramme à l'instar de la décade passée.

Les prix du mil sont non seulement inférieurs à ceux de la même période de l'année dernière mais aussi aux prix moyens des cinq (5) dernières années. Par contre pour les autres céréales, les prix sont non seulement supérieurs à ceux de la même période de l'année dernière, mais aussi aux prix moyens des cinq (5) dernières années.

VI. PERSPECTIVES

Sur le plan météorologique, on assistera au maintien des hautes pressions sur l'Afrique du Nord avec toutefois un léger retrait de celles-ci en début de la décade. Cette situation occasionnera la rentrée de l'air humide à la latitude de Ségou en première moitié de la décade et son retrait en deuxième moitié favorisant ainsi des précipitations faibles à modérées par endroits dans la partie sud du pays en début de la décade.

Au registre hydrologique, la baisse se poursuivra sur l'ensemble des cours d'eau à l'exception du Niger en aval de Kirango.

Au plan acridien, les conditions écologiques deviendront défavorables à la reproduction du Criquet pèlerin. Toutefois, elles resteront favorables à la survie des espèces pérennes.

VII. AVIS ET CONSEILS (VALABLES DU 11 AU 20 OCTOBRE 2011)

1. Il est demandé aux paysans de tenir compte des prévisions météorologiques quotidiennes pour les différents travaux d'entretien et de traitement des cultures.
2. Il est demandé aux éleveurs et agro éleveurs de poursuivre l'entretien des parcelles de cultures fourragères et de respecter les pistes pastorales et gîtes d'étape conformément aux conventions locales, communales et intercommunales.
3. Il est conseillé à tous les pêcheurs d'éviter la pose de filets à petites mailles pour préserver les alevins.

Bamako, le 13 octobre 2011
LE GTPA.

Tableau : Situation hydrologique

N°	Stations	Fleuves	Hauteurs moyennes décadaires (cm)							Débits (m ³ /s)	Observations
			Moy	année 2010	année 2011	Décade Précédente	a11-déc préc	Ecart a11-a10	Ecart a11-Moy		
1	Bamako	Niger	331	275	263	250	13	-12	-68	2952	
2	Koulikoro	Niger	584	454	414	389	25	-40	-170	2821	
3	Kirango	Niger	608	446	372	341	31	-74	-236	2310	
4	Mopti	Bani	643	632	519	490	29	-113	-124	1900	
5	Diré	Niger	470	463	400	385	15	-63	-70	1380	
6	Gao	Niger	334	343	316	300	16	-27	-18	+	
7	Ansongo	Niger	252	+	+	223	+	+	+	+	
8	Bougouni	Baoulé	548	+	467	544	-77	+	-81	258	
9	Selingué- Amont	Sankarani	+	348.28	347.34	346.17	117	-94	+	+	m IGN
10	Kayes	Sénégal	499	348	259	270	-11	-89	-240	433	
11	Manantaly- Amont	Bafing	+	204.71	203.97	202.61	136	-74	+	+	m IGN
12	Oualia	Bakoye	310	292	180	218	-38	-112	-130	96	
13	Gourbassy	Falémé	296	330	279	362	-83	-51	-17	235	
14	Bafing Makana	Bafing	+	665	657	733	-76	-8	+	632	
15	Niafunké	Niger	467	+	+	+	+	+	+	+	

Le signe + indique les valeurs inconnues.

PLUVIOMETRIE DECADEIRE (mm)

Période du 1^{er} au 10 Octobre 2011

N°	STATIONS	PLUIES DECADEIRES				CUMULS A PARTIR DU 1 ^{er} MAI				POURCENTAGES			
		PD11	NJD11	PD10	ND	PC11	NJPC	PC10	CN	PD11/ND	PC11/CN	PC11/PC10	PD11/PD10
1	KAYES	3.8	1	10.6	14.3	390.1	42	662.0	565.0	27	69	59	36
2	NIORO DU SAHEL	2.6	1	4.7	15.5	390.0	31	573.1	394.4	17	99	68	55
3	YELIMANE	0.0	0	4.3	14.6	286.1	34	421.1	419.1	0	68	68	0
4	DIEMA	0.0	0	32.0	12.5	518.9	33	579.0	546.5	0	95	90	0
5	MAHINA	0.0	0	38.0	25.4	634.8	53	304.0	777.8	0	82	*	0
6	BAFOULABE	17.5	1	0.0	16.1	587.0	42	762.0	704.6	109	83	77	*
7	KITA	0.1	1	25.6	32.3	760.0	61	798.2	845.1	0	90	95	0
8	KENIEBA	0.3	1	66.9	35.7	1200.4	71	1262.6	983.1	1	122	95	0
9	KOULIKORO	0.0	0	8.6	21.9	728.8	42	974.2	743.7	0	98	75	0
10	BAMAKO VILLE	0.0	0	5.5	34.4	916.4	58	1035.0	890.5	0	103	89	0
11	BAMAKO SENOU	0.0	0	6.2	31.8	800.8	59	1078.6	824.8	0	97	74	0
12	SOTUBA	0.0	0	42.7	28.4	851.8	55	1041.3	853.2	0	100	82	0
13	KATIBOUGOU	0.0	0	72.0	21.9	825.5	59	1056.6	743.7	0	111	78	0
14	KATI-HAUT	0.0	0	13.6	15.2	852.4	52	908.7	684.6	0	125	94	0
15	BAGUINEDA	0.0	0	18.0	24.1	865.0	51	1015.0	781.3	0	111	85	0
16	OUESSEBOUG,	0.0	0	11.4	28.5	642.5	55	1067.1	882.3	0	73	60	0
17	DIOILA	0.0	0	65.5	55.4	761.8	65	1033.2	902.2	0	84	74	0
18	BANKOUMANA	-9.9	-9.9	2.0	32.8	-9.9	-9.9	782.0	851.6	-9.9	-9.9	-9.9	-9.9
19	KOLOKANI	0.0	0	28.0	16.5	660.9	40	682.0	658.3	0	100	97	0
20	DIDIENI	0.0	0	92.1	18.1	666.2	51	722.8	610.2	0	109	92	0
21	NARA	0.0	0	0.3	6.5	369.0	39	446.2	368.8	0	100	83	0
22	BANAMBA	0.0	0	9.5	15.0	457.0	33	554.0	614.7	0	74	82	0
23	KANGABA	0.0	0	58.0	36.0	785.2	56	987.0	955.1	0	82	80	0
24	SIKASSO	3.7	2	60.2	35.2	1061.0	80	1108.0	992.0	11	107	96	6
25	BOUGOUNI	5.0	2	15.0	33.3	888.5	81	1221.3	1025.5	15	87	73	33
26	YANFOLILA	8.0	1	22.0	41.2	1092.5	52	1274.0	1019.0	19	107	86	36
27	KOUTIALA	8.1	1	48.7	24.0	751.1	62	1185.9	802.0	34	94	63	17
28	N'TARLA IRCT	0.0	0	14.0	20.0	694.0	46	1096.4	765.0	0	91	63	0
29	KADIOLO	31.0	3	102.0	37.3	901.0	53	1065.0	937.3	83	96	85	30
30	KOLON DIEBA	9.0	2	20.0	40.4	768.7	47	1071.0	937.4	22	82	72	45
31	YOROSSO	11.0	1	57.0	23.0	850.0	50	963.0	714.2	48	119	88	19
32	SEGOU	0.0	0	25.1	11.1	682.1	61	869.5	594.9	0	115	78	0
33	SAN	0.2	1	2.0	13.9	364.4	51	869.0	642.9	1	57	42	10
34	KONOBOUGOU	0.0	0	49.0	17.2	477.5*	30*	1012.9	706.7	0	68	47	0
35	KE-MACINA	0.0	0	0.0	2.0	442.3	28	588.6	698.3	0	63	75	-999
36	BAROUELI	0.0	0	77.0	15.4	569.4	38	948.3	654.3	0	87	60	0
37	BLA	8.0	1	5.0	18.1	554.0	43	856.0	657.5	44	84	65	160
38	NIONO	0.0	0	5.0	7.0	470.0	23	639.0	441.6	0	106	74	0
39	TOMINIAN	25.0	1	25.0	16.4	515.2	38	771.5	616.3	152	84	67	100
40	MOPTI	0.0	0	31.7	11.5	507.2	52	820.9	422.8	0	120	62	0
41	HOMBORI	0.0	0	75.2	7.6	440.5	41	397.7	319.4	0	138	111	0
42	BANDIAGARA	0.0	0	2.0	10.5	303.1	19	516.0	455.0	0	67	59	0
43	BANKASS	3.0	1	0.0	15.2	409.0	31	532.0	524.0	20	78	77	*
44	DJENNE	0.0	0	0.0	11.6	592.4	27	483.0	486.8	0	122	123	-999
45	KORO	0.0	0	3.0	12.7	447.0	31	576.0	471.6	0	95	78	0
46	TENENKOU	0.0	0	0.0	0.0	279.0	13	384.0	332.5	-999	84	73	-999
47	DOUENTZA	0.0	0	30.0	11.4	394.8	34	435.0	391.9	0	101	91	0
48	GAO	0.0	0	0.0	2.6	239.8	30	258.7	175.5	0	137	93	-999
49	MENAKA	0.0	0	0.0	2.4	225.9	26	205.6	201.3	0	112	110	-999
50	ANSONGO	0.0	0	0.0	5.2	265.0	18	366.7	217.5	0	122	72	-999
51	BOUREM	0.0	0	0.0	2.3	135.8	20	138.0	128.8	0	105	98	-999
52	TOMBOUCTOU	0.0	0	26.6	3.3	132.0	23	236.1	159.7	0	83	56	0
53	G-RHAROUS	0.0	0	0.0	2.0	133.0	5	228.0	116.6	0	114	58	-999
54	GOUNDAM	0.0	0	19.0	5.9	180.0	12	288.0	167.1	0	108	62	0
55	DIRE	0.0	0	0.0	2.8	152.0	9	231.0	195.5	0	78	66	-999
56	KIDAL	0.0	0	4.0	2.5	97.8	19	142.8	115.5	0	85	68	0
57	TESSALIT	0.0	0	1.0	0.3	88.3	15	183.9	67.7	0	130	48	0

PD: Pluies décadaires ND: Normale décadaire NJD: Nbre de jours de pluie de la décade PC: pluie cumulée (-9.9) = donnée manquante * = >200%
X11et X10: paramètres des années 2011 et 2010 NJPC: nbre de jours de pluie cumulés (-999) = pluies 11 et 10 nulles CN: cumul Normal